

VOS REPRÉSENTANTS



Jasmina
ZIVKOVIC
06 98 82 50 05



Nathalie
BEFFA
06 64 01 96 87



Nadège
HAMDI
07 64 26 23 07



Philippe
FERRE
Skype, Teams, Mail.



Olga
Mayélé
0666414602



Marc
Chambon
07 61 23 08 76



Isabelle
Paitel
Skype, Teams, Mail



Zoubida
Diouri
06 64 01 29 30

CSEE IDF EST SEPTEMBRE 2022

VOS ÉLUS CFDT QUITTENT LA SÉANCE

NAO 2022 : LA DIRECTION DOIT REVENIR AVEC DES PROPOSITIONS PLUS SÉRIEUSES !

Les négociations annuelles salariales chez BNP Paribas démarrent, pour ses presque 40 000 salariés.

Plusieurs mots viendront assurément ponctuer les échanges et seront le fil conducteur de ces négociations :

- Inflation
- Pouvoir d'achat
- Partage de la valeur ajoutée
- Augmentation réelle des salaires
- Responsabilité sociale des entreprises

Les négociations salariales annuelles débutent, avec ces questions :

L'entreprise a-t-elle perçu l'état du climat social interne ?

L'entreprise a-t-elle entendu les demandes et les attentes des salariés de pouvoir bénéficier d'une meilleure répartition des richesses au sein de l'entreprise ?

L'entreprise a-t-elle conscience qu'une partie non négligeable de ses salariés a des difficultés financières récurrentes à terminer les fins de mois ?

Et qu'une autre partie ne voit d'autres solutions que de quitter BNP Paribas au profit de confrères pour accélérer sa carrière et son salaire dans le monde de la banque et de l'assurance ?

Certes, la CFDT se réjouit des excellents résultats, et profits, engrangés par BNP Paribas depuis plusieurs années.

Ces résultats sont le fruit d'une bonne gestion de l'entreprise par ses dirigeants, d'investissements qui ont porté leurs fruits et d'un engagement sans faille, en toutes circonstances, de la part des salariés.

Mais, notre organisation syndicale se réjouit moins de vos choix de répartition de cette valeur ajoutée.

Ces 4 dernières années, les augmentations générales se sont faites rares :

2018 : 0% d'augmentation, pour un résultat de **7,5** milliards d'€

2019 : 0,5% d'augmentation, pour un résultat de **8,2** milliards d'€

2020 : 0% d'augmentation, pour un résultat de **7** milliards d'€

2021 : 0,6% d'augmentation, pour un résultat de **9,5** milliards d'€

Le résultat sur le 1^{er} semestre 2022 avoisine les 5,3 milliards d'euros.

En projection, et suivant cette tendance haussière, le résultat pour l'année 2022 sera proche des 11 milliards d'euros. Un nouveau record, bravo.



1ÈRES ANNONCES NAO

Que pensez-vous
de ces premières
mesures ?

Quels messages
souhaitez-vous
adresser à la
Direction ?

[Cliquez-ici]

Combien vous coûte
l'inflation?

Faites le calcul avec le
simulateur en cliquant
sur le lien ci dessous

[Simulateur](#)

800 €

NETS

Pour les rémunérations globales (salaire + variable)
inférieures à 3 SMIC annuels bruts (environ 59 000€)

62 % des salariés concernés

**Prime Partage de
la Valeur versée
en Novembre 2022**

500 €

BRUTS

Prime socialisée et fiscalisée

Pour les rémunérations globales (salaire + variable)
comprises entre 3 SMIC annuels bruts et 80 000 €

20 % des salariés concernés



Cfdt: BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGE POUR CHACUN
D'AMONG TOUS

Au regard de ces chiffres astronomiques, le sujet du partage de la richesse dans notre entreprise n'a jamais été plus crucial.

BNP Paribas sera-t-elle à la hauteur des attentes et des enjeux sur le sujet ?

Nous ne vous ferons pas l'affront ici de mettre en avant **l'augmentation de 18%**, rétroactive au 1^{er} janvier 2022, dont **notre dirigeant principal a bénéficié**, mais nous l'avons en tête. Les salariés également.

Les élus CFDT au CSEC vous ont fait part le 08/09/2022 des attentes de notre organisation syndicale pour cette NAO 2022.

Nous vous les détaillons ici :

- **Des mesures immédiates d'urgence pour permettre aux salariés BNP Paribas de faire face à l'inflation installée et galopante :**
 - Augmentation générale, ou collective, effective dès janvier 2023, avec clause de revoyure
 - Prime de partage de la Valeur Ajoutée
 - Revalorisation de toutes les primes actuelles (IK, télétravail, mobilité, famille etc.)
- **Des mesures moyen terme, pour rééquilibrer les trop nombreux écarts de rémunération qui perdurent, pour valoriser davantage le travail et l'investissement de chacune et chacun**
 - Augmentation de l'enveloppe des révisions individuelles
 - Augmentation de l'enveloppe variable
 - Augmentation de l'enveloppe égalité professionnelle
- **Des mesures long terme, très attendues par les salariés**
 - Mise en place de la subrogation
 - Ouverture de capital réservée aux salariés
- **Et des mesures visant à assurer une équité de traitement, notamment dans le cadre de l'enveloppe des augmentations individuelles**

L'ensemble de ces demandes est réaliste, juste et cohérent avec le contexte économique global, et les capacités financières de l'entreprise.

Vous avez balayé d'un revers de main la demande CFDT de réouverture anticipée des négociations salariales. Demande formulée le 4 mai 2022, au regard du contexte d'inflation exponentielle.

Et quelles sont vos réponses à ces demandes, ce 27 septembre 2022 ?

À partir du 01 janvier 2023

Une augmentation (de 2,9% à 5,9%) pour les salaires annuels brut jusqu'à 37 900€ avec un plancher de 1100€.

Une augmentation (de 2,9%) pour les salaires annuels bruts entre 37 901€ et jusqu'à 80 000 € avec un plafond de 2000€.

Pas d'augmentation de l'enveloppe de révision individuelle. Toujours pas de subrogation ni d'ouverture de capital réservée aux salariés.

BNP Paribas se contente de suivre, tout juste, les mesures NAO obtenues dans les banques confrères alors que les négociations ont eu lieu dans un contexte d'inflation plus bas, et que peu d'établissement bancaire peuvent se targuer de résultats à la hauteur de ceux de notre entreprise.

Quelle déception. Quelle désillusion.

Les 2 organisations représentatives sont toujours rupture du dialogue social

Les élus CFDT du CSEE IDF Est quittent donc cette séance. Cela gèle tous les projets pour permettre à la Direction, de concentrer ses efforts en vue de proposer des mesures salariales plus sérieuses, plus respectueuses, d'ici au 04 octobre 2022, date de la prochaine NAO.